



Déclaration UNSA Éducation au CSA-SD de l'Eure

Jeudi 11 décembre 2025

Madame la Directrice académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD 27

Suite au CDEN dit « Bilan de rentrée », l’Unsa-Education souhaite encore rappeler avec force une réalité que nous avons partout constaté dans les écoles et les établissements :

Les équipes sont déjà épuisées, et la plus grande partie de l’explication se trouve dans la charge de travail qui ne cesse de s’alourdir, alors que les moyens ne cessent de diminuer. Les trop nombreuses fiches RSST attestent également des conditions de travail dégradées.

Malgré tout, le service public d’éducation tient encore, grâce à l’engagement, à la créativité, et à l’humanité de ses personnels.

Mais cette situation nourrit une perte de confiance entre les personnels et leur hiérarchie, parce qu’entre les bonnes intentions affichées et le quotidien vécu, l’écart se creuse.

Et ces pertes de confiance et de sens dépassent aujourd’hui largement notre ministère : elles touchent la parole même de l’Etat.

L’école n’est pas un monde isolé : elle reflète une société fragilisée, traversée par la défiance et la violence.

L’Unsa Education insiste sur l’importance de dialoguer, car c’est en respectant une parole donnée que la confiance peut être restaurée, c’est en respectant les personnels et en leur donnant les moyens en adéquation avec les ambitions affichées dans les médias que nous pouvons construire ensemble l’école que notre République mérite et dont elle a plus que jamais besoin pour exister.

Les éléments chiffrés que sont vos indicateurs, masquent les difficultés liées à la violence sociétale qui touche aujourd’hui tous nos territoires et dont nos publics accueillis se font l’écho.

Face à cela, nous appelons à une politique éducative ambitieuse, car si nous sommes bien conscients de la perte d'élèves dans notre département cette année, nous affirmons à l'Unsa Education que la baisse démographique pourrait permettre **de faire mieux**, de passer par une nouvelle modalité de calcul des besoins éducatifs en raisonnant en nombre de personnels par type de compétences nécessaires à la réussite des élèves.

Cela doit donc inclure les moyens d'enseignement, d'éducation (CPE, AED...) et d'accompagnement (AESH, Rased, PsyEN, professionnels de santé scolaire...). Ces personnels sont **les piliers invisibles et néanmoins incontournables** de la réussite de nos élèves.

Les députés qui débattent en ce moment du projet de loi de finances pour 2026 envisagent près de 4 000 suppressions de postes.

Ainsi, la préparation de la prochaine rentrée s'oriente déjà vers une aggravation du manque criant de personnels et de moyens, et pourrait **franchir un seuil critique** de détérioration des conditions d'apprentissage des élèves et d'exercice des personnels.

Pour conclure, l'UNSA Éducation réaffirme qu'une politique éducative cohérente, respectueuse des personnels et des élèves, ne peut se baser sur des réformes sans moyens adaptés. Il est nécessaire de prendre du recul, de stabiliser notre système et de faire en sorte que les agents de l'Éducation nationale bénéficient des conditions de travail dignes et des moyens nécessaires à l'exercice de leur mission.

Mme la DASEN, je vous remercie de votre attention.

M.Gérard pour l'UNSA Éducation

Nous aurons 4 vœux

Voeu 1 :

« Les délégués au CSA-SD de l'Eure, réuni le jeudi 11 décembre 2025, demandent la création de tous les postes nécessaires dans les établissements spécialisés mais aussi tous les postes manquants d'AESH pour répondre à la possibilité effective et satisfaisante d'adaptation du droit individuel à la scolarité des élèves à besoins particuliers. » 10P

Voeu 2 :

« Les délégués au CSA-SD de l'Eure, réuni le jeudi 11 décembre 2025, demandent la reconstitution des RASED, l'ouverture de tous les postes nécessaires de Psy-EN, de maîtres spécialisés, d'AESH, d'assistantes sociales, d'infirmières, de CPE, d'AED et de personnels administratifs. » 10P

Voeu 3 :

« Les délégués au CSA-SD de l'Eure, réuni le jeudi 11 décembre 2025, demandent la création d'une brigade d'AESH, formée pour remplacer leurs collègues et permettre une formation initiale et continue de qualité, un vrai salaire et un vrai statut. » 10P

Voeu 4 :

« Les délégués au CSA-SD de l'Eure, réuni le jeudi 11 décembre 2025, demandent la création de pôles médicaux pluridisciplinaires de prévention départementale, positionnés sur chaque bassins, constitués chacun, d'un médecin du travail et d'un enseignant BD pour intervenir dans les écoles et permettre aux collègues de bénéficier de leur visite quinquennale sur le temps de travail. » 10P